



INSECTICIDES ET FONGICIDES HOMOLOGUÉS DANS LA POMME DE TERRE EN 2011

Ce bulletin d'information regroupe **les insecticides homologués** dans la culture de la pomme de terre et **les fongicides homologués pour lutter contre la brûlure hâtive et le mildiou de la pomme de terre**. Nous vous présentons certaines caractéristiques des produits afin de faciliter votre prise de décision lorsque vous êtes en présence importante de ravageurs ou de risques de maladies.

- Les prix vous sont fournis à titre indicatif seulement. Ils sont calculés pour une dose moyenne, selon l'information reçue des principaux fournisseurs. Il est possible que ceux-ci offrent des produits à des prix différents de ceux indiqués dans le présent communiqué.
- Avant d'utiliser un pesticide, lisez attentivement l'étiquette du produit et suivez les recommandations qui y sont indiquées. En tout temps, si l'information de ce présent bulletin d'information diffère de celle de l'étiquette, cette dernière prime.
- Les indices de risques pour la santé (IRS) et pour l'environnement (IRE) vous informent du risque lié à l'utilisation d'un pesticide sur la santé de l'être humain et sur l'environnement. Ces données fournissent un éclairage nouveau pour choisir les produits phytosanitaires. Plus le chiffre est élevé, plus les risques liés à l'utilisation de ces pesticides sont grands pour la santé et l'environnement.
- Employez, en alternance, des pesticides appartenant à des groupes chimiques différents, de façon à limiter le développement de la résistance des ennemis des cultures aux pesticides.
- Respectez les délais avant récolte afin d'éviter la présence de résidus de pesticides dans les aliments.

Nouveaux produits en 2011

L'homologation de l'insecticide **BELEAF™ 50SG** introduit une nouvelle matière active, le **flonicamide** pour le contrôle des principaux pucerons retrouvés dans la culture de la pomme de terre. Cet insecticide est le seul à appartenir au groupe chimique 9C et il offre donc un bon intérêt dans une stratégie de gestion de la résistance. Il est efficace contre tous les stades des pucerons et il agit par contact et ingestion en interrompant la transmission des influx nerveux (pompe à potassium). Un puceron qui vient en contact ou qui ingère le produit arrêtera de se nourrir en moins de 30 minutes, mais il mourra de déshydratation dans un délai de 2 à 5 jours. Ce produit à une action translaminaire et une migration ascendante, ce qui lui permet de conserver son efficacité sur une période d'une à trois semaines après l'application, selon les conditions de croissance et de précipitation. Ce nouvel insecticide est très peu toxique pour les organismes aquatiques, les poissons, les oiseaux et les abeilles. Sa dégradation par les microorganismes est très rapide.

L'insecticide **DELEGATE WG** (spinétorame) a été homologué en 2010 dans la culture de la pomme de terre pour le contrôle du doryphore et de la pyrale du maïs. Tout comme celle du spinosad (SUCCESS 480 SC, ENTRUST 80W), la molécule de cet insecticide du groupe 5 est issue de la fermentation de la bactérie *Saccharopolyspora spinosa*. Cette molécule est donc la 2^e génération de cette classe de produit. Celle-ci serait plus résistante à la dégradation par les rayons UV et offrirait donc une meilleure activité résiduelle sur le feuillage. Ce produit combine une très bonne efficacité sur les insectes ciblés et un profil agroenvironnemental intéressant. Pour le contrôle du doryphore, l'étiquette du produit recommande une dose de 160 à 240 grammes à l'hectare. Toutefois, la dose de 210 grammes par hectare a démontré une très bonne efficacité sur plusieurs stades larvaires.

L'insecticide **CONCEPT** (imidaclopride et deltaméthrine) est maintenant homologué dans la culture de la pomme de terre. Ce produit est largement utilisé dans d'autres cultures (entre autres pour lutter contre le puceron du soya) et offre une combinaison des groupes chimiques 3 et 4 (ADMIRE et DECIS). La synergie entre les deux produits permet de lutter contre plusieurs insectes ravageurs de la pomme de terre. De plus, le surfactant utilisé permettrait une efficacité plus longue de l'imidaclopride en réduisant sa dégradation par les UV.

Le premier enregistrement du **BRAVO ZN** au Canada s'est fait en février 2008. Toutefois, le produit sera commercialisé pour la première saison en 2011. L'addition d'un ingrédient à base de zinc à l'ingrédient actif du BRAVO 500 (chlorothalonile) permet de traiter à la fois le mildiou de la pomme de terre, la brûlure alternarienne (brûlure hâtive) et le botrytis (moisissure grise). Cette formulation doit être appliquée tôt en saison de façon préventive comme c'est le cas avec les autres fongicides de contact. Lors de l'application, il faut minimiser les risques de ruissellement et de dérives, car les produits à base de chlorothalonile sont toxiques pour les poissons et les organismes aquatiques.

L'herbicide **2,4-D ESTER 700** à faible volatilité vient d'être approuvé par l'ARLA (Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire) pour l'amélioration de la couleur de peau des pommes de terre rouges destinées au marché frais. Cet herbicide, utilisé à très faible dose pour cet emploi, agit comme une phytohormone (auxine de synthèse) pour accentuer la coloration des tubercules. Selon les études effectuées pour son homologation, aucun résidu ne serait retrouvé dans les tubercules. Son application sur les pommes de terre peut entraîner des dommages à la culture, mais le rendement ne devrait pas être affecté. Deux applications sont requises et la première doit se faire juste avant le stade du bouton floral et la deuxième de 10 à 14 jours plus tard. Dans le cadre d'une stratégie de réduction de l'utilisation des pesticides, il faut se questionner sur la nécessité d'utiliser un herbicide supplémentaire sur la culture afin d'améliorer un « problème » purement esthétique.

Mise en garde

- Assurez-vous du bon fonctionnement et du réglage de votre pulvérisateur. Une pulvérisation mal faite est souvent à l'origine d'une répression inadéquate des ennemis des cultures. Votre pulvérisateur devrait être vérifié à chaque année en début de saison et, au besoin, vous pouvez demander l'aide d'une personne-ressource. La liste des personnes accréditées dans le cadre du projet Action Réglage 2011, pour offrir le service de réglage des pulvérisateurs, est disponible à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/agroenvironnement/documents/Action-reglage.pdf>.
- Lisez attentivement les étiquettes des produits et suivez les recommandations qui y sont indiquées. **Ce bulletin d'information ne remplace pas l'obligation d'aller vérifier les directives indiquées sur les étiquettes.**
- Certains produits requièrent l'utilisation d'un adjuvant pour améliorer leur efficacité; veuillez vous référer à l'étiquette pour plus d'information.
- Pour s'assurer de l'efficacité maximale des produits, il importe également d'utiliser une eau propre, exempte de matières en suspension.
- Portez le matériel de protection approprié.



Collaboration pour la révision des tableaux :

Serge Bouchard, technologue, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, MAPAQ
Chantal Malenfant, technicienne de laboratoire, Direction de la phytoprotection, MAPAQ



Pour plus de détails sur les différents usages des pesticides agricoles et sur les risques qu'ils représentent pour la santé et l'environnement, vous êtes invité à consulter SAgE pesticides (www.sagepesticides.qc.ca).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA POMME DE TERRE
Laure Boulet, agronome – Avertisseuse
351, boulevard de l'Hôtel-de-Ville Ouest, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5H2
Téléphone : 418 862-6341, poste 225 – Télécopieur : 418 682-1684
Courriel : laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 08– pomme de terre – 27 mai 2011



Pommes de terre – Insecticides homologués en 2011															
Groupe chimique	Matière active	Produits commerciaux	IRS	IRE	Dose/ha	Coût/ha (\$)	Délai de réentrée	Délai avant récolte (jours)	Doryphore	Pucerons	Punaise terne	Altises	Cicadelles	Pyrale	
Traitements foliaires															
1A	carbaryl	SEVIN XLR PLUS	219	56	1,25-6,40 L	26,51-135,73	24 heures	7	X		X	X	X	X	
		SEVIN 50 W	219	56	1,10-4,50 kg	ND									
		SEVIN XLR	219	56	1,25-6,40 L	22,34-114,40									
		SEVIN 5-D	437	121	22-45 kg	ND									
		SEVIN SL	219	56	1,25-6,40 L	ND									
	carbofuran	FURADAN 480	307	576	0,55-1,10 L	ND	48 heures	7	X		X	X	X		
		FURADAN 480 F	307	576	0,55-1,10 L	ND									
méthomyl	LANNATE Toss-N-Go	173	218	540 g	68,10	48 heures	3		X		X	X			
oxamyle	VYDATE L	120	361	2,30-3,00 L	65,55-85,51	3 jours	7	X	X	X	X	X			
1B	acéphate	ORTHENE 75 SP	145	39	563-825 g	43,36-63,54	24 heures	21		X	X	X	X		
	chlorpyrifos	LORSBAN 50 W	86	452	960 g	57,00	24 heures	7	X		X	X			
		LORSBAN 4 E	173	452	1,00 L	ND									
		NUFOS 4 E	173	452	1,00 L	25,50									
		PYRINEX 480 EC	173	452	1,00 L	24,27									
		CITADEL 480 EC	173	452	1,00 L	20,36									
	diazinon	DIAZINON 50 EC	51	462	1,10 L	21,62	24 heures	20							
		DIAZOL 50 EC	51	462	1,10 L	ND									
		DIAZINON 500 E	51	462	1,10 L	ND	24 heures	14	X	X		X	X		
		PRO DIAZINON 50 EC	51	462	1,10 L	ND									
		DIAZOL 50 W	51	462	1,10 kg	ND									
DIAZINON 50 W		51	462	1,10 kg	37,45										



Pommes de terre – Insecticides homologués en 2011									Doryphore	Pucerons	Punaise terne	Altises	Cicadelles	Pyrale	
Groupe chimique	Matière active	Produits commerciaux	IRS	IRE	Dose/ha	Coût/ha (\$)	Délai de réentrée	Délai avant récolte (jours)							
Traitements foliaires															
1B	dimétoate	CYGON 480 EC	173	132	0,55-1,10 L	21,16-42,31	36 heures	7		X	X		X		
		LAGON 480 E	173	132	0,55-1,10 L	18,67-37,34									
		CYGON 480 AG	173	132	0,55-1,10 L	ND	36 heures	7		X			X		
		CYGON 480	173	132	0,55-1,10 L	18,70-37,40									
	malathion	MALATHION 25 W	146	121	2,75-4,25 kg	69,64-107,63	24 heures	3	X	X				X	
		FYFANON 50 % EC	146	144	1,50-2,25 L	ND									
		MALATHION 500	146	144	1,40-2,00 L	24,45-34,93									
		MALATHION 500 E	146	144	1,50-2,25 L	ND									
		MALATHION 85 E	97	121	735-1 100 ml	20,67-30,94									
	PRO MALATHION 50 EC	146	144	1,50-2,25 L	ND	24 heures	3		X				X		
	naled	DIBROM	480	298	1,10 L	58,19	48 heures	4	X				X	X	
phosmet	IMIDAN 50 WP INSTAPAK	292	121	2,25 kg	84,23	5 jours	7	X	X			X	X		
	IMIDAN 70 WP INSTAPAK	292	121	1,60 kg	ND										
2A	endosulfan	THIODAN 4 EC	456	248	1,50-2,00 L	ND	48 heures	1	X	X	X	X	X	X	
		THIONEX EC	456	248	1,50-2,00 L	32,27-43,02									
		THIONEX 50 W	456	248	1,10-1,50 kg	31,91-43,52									
		THIODAN 50 WP	456	248	1,00-1,50 kg	29,45-44,17									
		THIONEX 50 WP	456	248	1,10-1,75 kg	ND									



Pommes de terre – Insecticides homologués en 2011									Doryphore	Pucerons	Punaise terne	Altises	Cicadelles	Pyrale	
Groupe chimique	Matière active	Produits commerciaux	IRS	IRE	Dose/ha	Coût/ha (\$)	Délai de réentrée	Délai avant récolte (jours)							
Traitements foliaires															
3	cyperméthrine	UP-CYDE 2,5 EC	135	182	140-200 ml	10,87-15,53	12 heures	7	X		X	X	X		
		RIPCORD 400 EC	135	210	62,5-125 ml	8,11-16,21	24 heures	7	X		X	X	X		
	deltaméthrine	DECIS 5 CE	15	72	100-250 ml	10,02-25,05	12 heures	1	X		X	X	X	X	
		DECIS FL	15	72	100-250 ml	ND	12 heures	1	X		X	X	X		
	lambda-cyhalothrine	MATADOR 120 EC	94	81	83-125 ml	15,63-23,54	24 heures	7	X		X	X	X	X	X
		WARRIOR	47	81	83-125 ml	ND									
		SILENCER 120 EC	94	81	83-125 ml	16,17-24,35									
	perméthrine	POUNCE	154	210	185-250 ml	20,96-28,32	24 heures	1	X		X	X	X	X	
		POUNCE 384 EC			180-260 ml	ND									
		PERM-UP			180-260 ml	18,87-27,25									
AMBUSH 500 EC		307	225	140-200 ml	ND	24 heures	X			X	X	X			
3/NC	pyréthrines/savon	SAFER'S TROUNCE	†	†	5,00/100 L d'eau	ND	24 heures	1		X					
3/4	deltaméthrine/ imidaclopride	CONCEPT	†	†	650 ml	29,93	24 heures	7	X	X	X	X	X	X	
4A	acétamipride	ASSAIL 70 WP	25	1	40-80 g	27,60-55,20	12 heures	7	X	X					
	imidaclopride	ADMIRE 240	5	210	200 ml	16,57	24 heures	7	X	X					
		ALIAS 240 SC				17,18									
		GRAPPLE				ND									
		GRAPPLE-2				ND									
	thiaméthoxam	ACTARA 25 WG	203	210	105 g	38,05	12 heures	7	X	X			X		
		ACTARA 240 SC	406	210	109 ml	18,76									
	clothianidine	CLUTCH 50 WDG	92	210	70-105 g	19,68-29,52	12 heures	14	X	X			X		
CLOTHIANIDINE		ND													



Pommes de terre – Insecticides homologués en 2011									Doryphore	Pucerons	Punaise terne	Altises	Cicadelles	Pyrale		
Groupe chimique	Matière active	Produits commerciaux	IRS	IRE	Dose/ha	Coût/ha (\$)	Délai de réentrée	Délai avant récolte (jours)								
Traitements foliaires																
5	spinosad	ENTRUST 80 W	2	110	50-100 ml	73,21-146,42	12 heures	7	X						X	
		SUCCESS 480 SC	4	110	83-166 ml	58,68-117,37										
	spinétorame	DELEGATE WG	13	42	160-240 g	52,32-78,48										
9B	pymétozine	FULFILL 50 WG	72	1	193 g	59,29	12 heures	14		X						
9C	flonicamide	BELEAF 50SG	†	†	0,12-0,16 kg	47,34-63,11	12 heures	7		X						
11C	<i>Bacillus thuringiensis</i> var. <i>tenebrionis</i>	NOVODOR	†	†	4-8 L	ND	4 heures	0	X							
15	novaluron	RIMON 10 EC	4	36	410-820 ml	28,29-56,57	12 heures	14	X						X	
23	spirotétramate	MOVENTO 240 SC	43	1	220-365 ml	59,64-98,95	12 heures	7		X						
		MOVENTO 150 OD	43	1	347-585 ml	ND										
28	chlorantraniliprole	CORAGEN	8	100	250-375 ml	60,35-90,53	12 heures	14	X						X	
NC	savon (insecticide)	OPAL	38	42	14,0-38,0 L	146,30-397,10	4 heures	0		X						
		NEUDOSAN	38	42	14,0-38,0 L	ND										
		SAFER'S	†	†	2 L/100 L d'eau	ND										
	kaolin	SURROUND WP	†	1	6,25-12,5 kg	28,50-57,00	0 heure	0						X		

- Les indices IRS et IRE sont basés sur la dose recommandée pour le doryphore.
- Les délais de réentrée présentés proviennent des étiquettes lorsque disponibles. Dans le cas contraire, les délais provisoires présentés ont été recommandés par l'Institut national de santé publique du Québec.
- † : L'information disponible ne permet pas de calculer des indices de risques pour ce produit.
- ND : Prix non disponible.



Pomme de terre – Fongicides homologués en 2011 (mildiou et brûlure hâtive, application terrestre)										
Groupe chimique	Matière active	Produits commerciaux	IRS	IRE	Dose/ha	Coût/ha (\$)	Délai de réentrée	Délai avant récolte (jours)	Mildiou	Brûlure hâtive
Traitements foliaires										
M	chlorothalonil	BRAVO 500	551	12	1,20-2,40 L	13,70-27,39	48 heures	1	X	X
		BRAVO ZN	551	12	1,20-2,40 L	12,74-25,47	48 heures	1	X	X
		BRAVO ULTREX 90 SDG	276	12	0,70-1,30 kg	ND	48 heures	1	X	X
		BRAVO ULTREX	276	12	0,73-1,45 kg	ND	48 heures	1	X	X
		BRAVO 720	551	12	0,8-1,7 L	ND	48 heures	1	X	X
		ECHO 90 DF	276	12	0,70-1,30 kg	15,14-28,12	48 heures	1	X	X
		ECHO 720	551	12	0,8-1,7 L	12,47-26,51	48 heures	1	X	X
	cuivre (oxychlorure de)	COPPER SPRAY	173	110	4,00 kg	58,31	24 heures	1	X	X
		GUARMAN COPPER OXYCHLORIDE 50	173	110	4,00 kg	ND	24 heures	1	X	X
	cuivre tribasique (sulfate de)	COPPER 53W	38	225	5,50 kg	116,54	12 heures	1	X	X
	cuivre (hydroxyde de)	KOCIDE 2000	25	132	0,80-1,60 kg	15,14-30,28	24 heures	1	X	X
	cuivre (hydroxyde de) + mancozèbe	KOCIDE 101 + MANZATE DF	336	136	1,10-2,25 kg + 1,75-2,25 kg	ND	24 heures	1	X	X
		KOCIDE 2000 + MANZATE DF ou PRO-STICK	285	136	0,80-1,60 kg + 1,75-2,25 kg	31,36-51,14	24 heures	1	X	X
		KOCIDE 2000 + DITHANE DG 75	285	136	0,80-1,60 kg + 1,75-2,25 kg	31,23-50,97	24 heures	1	X	X
		KOCIDE DF + MANZATE DF	298	136	1,10-1,70 kg + 1,75-2,25 kg	ND	24 heures	1	X	X



Pomme de terre – Fongicides homologués en 2011(mildiou et brûlure hâtive, application terrestre)										
Groupe chimique	Matière active	Produits commerciaux	IRS	IRE	Dose/ha	Coût/ha (\$)	Délai de réentrée	Délai avant récolte (jours)	Mildiou	Brûlure hâtive
Traitements foliaires										
M	cuivre (hydroxyde de) + mancozèbe	PARASOL DP + mancozèbe 80 % matière active	545	136	0,75-1,50 kg + 1,75-2,25 kg	ND	24 heures	1	X	X
		PARASOL FL + mancozèbe 80 % matière active	571	136	0,80-1,80 L + 1,75-2,25 kg	ND	24 heures	1	X	X
		PARASOL WP + mancozèbe 80 % matière active	596	136	1,10 à 2,25 kg + 1,75-2,25 kg	ND	24 heures	1	X	X
M	mancozèbe	DITHANE DG 75	260	4	1,10-2,24 kg	10,12-20,60	24 heures	1	X	X
		DITHANE F-45	520	4	1,80-3,80 L	ND	24 heures	1	X	X
		DITHANE M-45 80 %	520	4	1,10-2,25 kg	ND	24 heures	1	X	X
		DITHANE DG RAINSHIELD NT	260	4	1,10-2,25 kg	10,33-21,13	24 heures	1	X	X
		MANZATE DF	260	4	1,10-2,24 kg	9,93-20,22	24 heures	1	X	X
		MANZATE PRO-STICK	260	4	1,10-2,24 kg	10,20-20,77	24 heures	1	X	X
		DITHANE WSP 80 %	260	4	1,10-2,25 kg	ND	24 heures	1	X	X
		PENNCOZEB 75 DF	260	4	1,10-2,25 kg	10,29-21,04	24 heures	1	X	X
		PENNCOZEB 80 WP	520	4	1,10-2,25 kg	ND	24 heures	1	X	X
	manèbe	DITHANE M-22	871	42	1,10-2,25 kg	ND	24 heures	1	X	X
métiram	POLYRAM DF	608	4	1,10-2,25 kg	10,78-22,05	24 heures	1	X	X	



Pomme de terre – Fongicides homologués en 2011 (Mildiou et brûlure hâtive, application terrestre)										
Groupe chimique	Matière active	Produits commerciaux	IRS	IRE	Dose/ha	Coût/ha (\$)	Délai de réentrée	Délai avant récolte (jours)	Mildiou	Brûlure hâtive
Traitements foliaires										
4/M	métalaxyl-M/mancozèbe	RIDOMIL GOLD MZ 68 WP	579	29	2,50 kg	109,60	24 heures	3	X	X
		RIDOMIL GOLD MZ 68 WP sac hydrosoluble	289	29	2,50 kg	ND	24 heures	3	X	X
		RIDOMIL GOLD MZ 68 WG	289	29	2,50 kg	ND	48 heures	3	X	X
	métalaxyl-M/ chlorothalonil	RIDOMIL GOLD/BRAVO DUO	639	48	2,20 L	104,22	48 heures	1	X	X
7	boscalide	LANCE WDG	60	64	175-315 g	30,56-55,01	4 heures	30		X
7 + M	boscalide + chlorothalonil	LANCE WDG + BRAVO 500	611	76	175-315 g + 2,00 L	51,96-76,41	48 heures	30	X	X
	boscalide + métiram	LANCE WDG + POLYRAM DF	668	68	175-315 g + 2,00 kg	50,16-74,61	24 heures	30	X	X
9 + M	pyriméthanil + chlorothalonil	SCALA SC + BRAVO 500	821	51	750 ml + 2,00 L	73,73	48 heures	7		X
11	azoxystrobine	QUADRIS F	24	64	800 ml	86,90	12 heures	1	X	X
	pyraclostrobine	HEADLINE EC	120	81	450-670 ml	54,89-81,73	48 heures	3	X	X
11 + M	pyraclostrobine + chlorothalonil	HEADLINE EC + BRAVO 500	671	93	450-670 ml + 2,00 L	76,29-103,12	48 heures	3	X	X
	pyraclostrobine + métiram	HEADLINE EC + POLYRAM DF	728	85	450-670 ml + 2,00 kg	74,49-101,33	48 heures	3	X	X



Pomme de terre – Fongicides homologués en 2011 (Mildiou et brûlure hâtive, application terrestre)										
Groupe chimique	Matière active	Produits commerciaux	IRS	IRE	Dose/ha	Coût/ha (\$)	Délai de réentrée	Délai avant récolte (jours)	Mildiou	Brûlure hâtive
Traitements foliaires										
11 + M	fénamidone + chlorothalonil	REASON 500 SC + BRAVO 500	392	13	200 ml + 1,25 L	36,48	48 heures	14	X	X
	fénamidone + mancozèbe	REASON 500 SC + DITHANE DG RAINSHIELD NT	197	8	200 ml + 1,24 Kg	34,85	24 heures	14	X	X
	azoxystrobine + chlorothalonil	QUADRIS F + BRAVO 500	575	76	500 ml + 2,00 L	75,71	48 heures	2		X
	azoxystrobine + chlorothalonil	QUADRIS F + BRAVO 720	575	76	0,5 L + 1,4 L	ND	48 heures	2		X
		Quadris F + BRAVO ULTREX	208	73	0,5 L + 1,21	ND				
11/27	famoxadone/cymoxanil	TANOS 50 DF	54	17	560-840 g	60,86-91,30	24 heures	14	X	X
21	cyazofamide	RANMAN 400 SC	54	1	100-200 ml	82,48	12 heures	7	X	
22/M	zoxamide/mancozèbe	GAVEL 75 DF	289	8	1,70-2,25 kg	53,16-70,35	48 heures	3	X	X
27 + M	cymoxanil + mancozèbe	CURZATE 60 DF + MANZATE DF ou PRO-STICK	289	5	225 g + 1,35-1,60 kg	52,91-55,23	24 heures	8	X	
		CURZATE 60 DF + DITHANE DG 75	289	5	225 g + 1,35-1,60 kg	52,81-55,11	24 heures	8	X	



Pomme de terre – Fongicides homologués en 2011 (mildiou et brûlure hâtive, application terrestre)										
Groupe chimique	Matière active	Produits commerciaux	IRS	IRE	Dose/ha	Coût/ha (\$)	Délai de réentrée	Délai avant récolte (jours)	Mildiou	Brûlure hâtive
Traitements foliaires										
28/M	propamocarbe/chlorothalonil	TATTOO C	713	23	2,70 L	91,51	48 heures	7	X	
29	fluazinam	ALLEGRO 500 F	1733	64	400 ml	40,98	24 heures	14	X	
40	mandipropamide	REVUS	36	20	400-600 ml	33,40-50,10	12 heures	14	X	
40 + M	mandipropamide + chlorothalonil	REVUS + BRAVO 500	587	32	400-600 ml + 2,00 L	54,79-71,49	48 heures	14	X	
	diméthomorphe + chlorothalonil	ACROBAT 50 WP + BRAVO 500	570	61	450 g + 2,00 L	97,94	48 heures	14	X	
	diméthomorphe + mancozèbe	ACROBAT 50 WP + DITHANE DG RAINSHIELD NT	279	53	450 g + 2,00 kg	95,33	24 heures	14	X	
	diméthomorphe + métiram	ACROBAT 50 WP + POLYRAM DF	627	53	450 g + 2,00 kg	96,14	24 heures	14	X	
	<i>Bacillus subtilis</i> (souche QST 713)	SERENADE ASO	†	†	8,0-15,0 L	125,50-235,32	4 heures	0		X*
	<i>Bacillus subtilis</i> (souche QST 713)	SERENADE MAX	†	†	2,0-4,0 kg	111,35-222,70	4 heures	0		X*

- Pour les produits homologués pour les 2 maladies, les doses/ha sont celles recommandées pour la protection contre le mildiou et les indices IRS et IRE sont calculées avec ces doses.
- Les délais de réentrée présentés proviennent des étiquettes lorsque disponibles. Dans le cas contraire, les délais provisoires présentés ont été recommandés par l'Institut national de santé publique du Québec.
- † : L'information disponible ne permet pas de calculer des indices de risques pour ce produit.
- ND : Prix non disponible.
- * : Répression de la maladie

